

**URBANISME ET PLUS
D'EXTENSION A NICE DANS LA
DEUXIEME MOITIE
DU XVI^e ET AU XVII^e SIECLE**

par Luc THEVENON

APRES 1543 MISE EN CHANTIER DE TROIS GRANDS OUVRAGES MILITAIRES.

Au début du XVII^e siècle, les Vues de Nice (Pastorelli-1610, et Laurus -1625) (1) montrent que la ville occupe complètement les limites de son enceinte.

Cette enceinte a pourtant été agrandie à la suite du siège de 1543. En effet, si la forteresse avait pu résister, ce qui était encore la "ville basse" dut se rendre le 23 août après 15 jours de siège et fut vraisemblablement saccagée par les Turcs (2). Il s'agissait donc de développer les fortifications de la colline pour la rendre inexpugnable et de renforcer l'enceinte des quartiers inférieurs afin de lui donner un rôle efficace de défense avancée et de protection pour la population. Le danger écarté, on se mit dès 1544 à réparer et renforcer les fortifications, note Jean Badat (3) Gioffredo rapporte qu'est "amenée à perfection la fortification du château de Nice commencée nombre d'années auparavant" et que Paul Simeone, gouverneur du Château, fait; notamment édifier de solides arcades recouvertes de terre destinées à abriter des magasins(4) en 1548

L'arrivée au pouvoir d'Emmanuel-Philibert (1553) va intensifier les travaux pour fortifier Nice et en protéger les abords. Le début de l'année 1557 voit l'ouverture simultanée des chantiers de construction du fort de Montalban et de la citadelle Saint-Elme à Villefranche(5). D'ailleurs le duc, qui recouvre ses Etats par le traité de Cateau-Cambrésis du 3 avril 1559, vient à Nice dès le 3 novembre ; on peut penser qu'il visita les différents chantiers. Il revient à Nice le 25 janvier 1560 ; Michel de L'Hospital, qui fait partie de son escorte, décrit la ville qui "n'occupe que le milieu de la Pente et la plaine car le sommet de la colline et du rocher était autrefois habité par les gens de la noblesse et les ministres du culte. Les difficultés de la guerre les ayant obligés à s'en éloigner, la colline est devenue citadelle"(6)

En fait, c'est à partir de ce séjour que la transformation de la moitié septentrionale de la colline (emplacement des cimetières actuels) est entreprise, chantier au moins aussi important que ceux de Montalban et de Villefranche, Les ingénieurs Boero, religieux franciscain, et Ferrante Vitelli en dressent les plans (7). Orazio Pacciotto, architecte militaire qui collabora à la construction de places comme Montmélian, Cuneo, Savigliano..., et dont le frère aîné Francesco, comte de Montefabro, construira en 1564-65 la citadelle de Turin, vient à Nice diriger les trois grands chantiers de travaux(8). Un autre ingénieur militaire, Joseph Caresana, est en 1565(9) à Nice où le duc revient en 1569 puis en 1575 inspecter les trois forteresses dont les travaux sont pratiquement achevés. Il meurt à Turin le 30 août 1550.

REFECTION ET ELARGISSEMENT DE L'ENCEINTE A LA FIN DU XVI^e SIECLE.

Son successeur, Charles-Emmanuel, va compléter les défenses de Nice en renforçant l'enceinte de la ville qui avait, semble-t-il, été- négligée puis- que le 1^{er} janvier 1589 ordre est donné de réparer les murailles de la ville. Le 21 avril, André Provana de Legni évalue, en un mémoire, les dépenses nécessaires pour réaliser ces travaux ; il y joint un projet d'achèvement de la muraille entreprise à la Marine en direction du château. Elle devra comporter une porte assortie d'un pont-levis. Le 24 juin, après vente de terrains vagues, on entreprend cette construction. Le 17 avril 1592 intervient l'ordre d'achever la muraille, de terminer la porte d'accès au château et de faire un pont-levis à la porte occidentale qui sera dite Saint-Eloi (10). Mais les plans de cette enceinte semblent avoir été du moins revus sinon dressés par l'architecte Ascanio Vitozzi puisque en 1593 la ville continue les murailles de la Marine suivant ses dessins (10 bis)

Les remparts ont donc été avancés, d'une part jusqu'au lit du Paillon, d'autre part sur la plage pour éviter de laisser libre un marche sur laquelle l'ennemi pourrait aisément prendre pied. Cela a permis de renforcer les murailles qui bordent le Champ de Mars et s'articulent à

celles de la citadelle, d'avancer la porte Pairolière en la flanquant de bastions. Au sud, l'approche de la colline par mer est rendue plus difficile grâce à des plates-formes bastionnées dominant directement les Ponchettes.

REALISATION DEFINITIVE DU DEPERCHEMENT DE LA CITE.

Mais cet élargissement de l'enceinte, d'ailleurs modeste, s'accompagne d'un déperchement définitif et complet des derniers quartiers encore accrochés à la colline où ils gênent le développement des fortifications.

Dès octobre 1531, un acte avait été passé entre Honoré Ier Maltelli, abbé de Saint-Pons, et le chapitre cathédral pour faciliter l'installation de la cathédrale dans la ville basse. Ce n'est qu'à partir de 1544 que les chanoines occupent Sainte-Réparate et l'année suivante que l'évêque et le chapitre s'installent dans la maison abbatiale contiguë à la chapelle; et cet échange ne sera entériné que par Honoré II Untelli, abbé de Saint Fens, intronisé dans le courant de 1546, neveu du précédent, grâce à des actes datés de 1561 et 1576 (11). La première mention de Sainte-Réparate comme "église cathédrale" ne remonte qu'à 1590 (12)

Le Conseil communal de son côté a quitté la ville haute. Son vieux palais situé au-dessus de la Tour de l'Horloge (13) est démoli entre 1532, date de la dernière réunion connue qu'il ait abritée, et 1540. Cette année-là, le 4 janvier, le Conseil se réunit en présence du gouverneur André de Montfort dans un corridor du couvent des Prêcheurs. En 1574, on entreprend la construction d'un nouveau bâtiment sur la place Saint-François où la première assemblée connue se tient le 26 février 1581. Il semble que ce soit Emmanuel-Philibert qui ait fait édifier un palais ducal dans la ville basse. Le 3 novembre 1559, arrivé à Nice, il apparaît à ses sujets du haut de sa "maison d'habitation" et ne loge donc plus au château (14)

La comparaison des enceintes du XVI^e siècle et du XVII^e a été faite à partir des vues d'Enea Vico et François de Belleforest (15) d'une part, de Pastorelli et I. Laurus d'autre part avec précision par P.-A. Février (16), Néanmoins ce maigre élargissement reste insignifiant. Outre les derniers éléments de population encore perchés quittant la colline pour la ville basse, les faubourgs extérieurs détruits lors du siège de 1543 n'ont pas été rebâties (Paradis, Buffa). En 1592, alors que les Français pourchassent les impériaux en retraite, on rase le faubourg Saint Eloi pour faciliter la défense de la ville (Ibis). La population, dans l'impossibilité de s'étendre à l'extérieur, a reflué au-dedans.

Au début du XVII^e siècle, Nice s'entasse derrière ses remparts. Son développement est toutefois encore ralenti par les pestes. Selon Durante, celle de 1550 aurait fait 3534 morts en un an (?) sur un total de l'ordre de 7.500 habitants ; celle de 1578 aurait emporté les 2/3 de la population. Elle réapparaîtra en 1620, 1631... .

LES DEBUTS DE L'URBANISATION

On peut tenter de replacer ce développement urbain de Nice au XVI^e siècle dans un contexte plus large. Après les pestes du XV^e siècle qui, en Europe, ont affecté principalement les villes où "dans les rues étroites et sales elles se propageaient comme un incendie (17) ; décimant quart ou au tiers de leur population, le XVI^e siècle est une époque de reprise démographique. La croissance urbaine reprend. En 1500, on ne compte que cinq villes atteignant ou dépassant 100.000 habitants (Constantinople, Paris, Naples, Venise, Milan) dont trois sont italiennes. En 1600, on en dénombre une douzaine. Meme si plusieurs villes moyennes déclinent (comme Anvers ou Bologne), la tendance est en général à l'augmentation. Il s'agit plus particulièrement de places commerciales du niveau international et de centres

d'artisanat de produits de consommation surtout exploitables, ce qui n'est pas le cas de Nice.

La science urbanistique commence au XVe siècle avec Léon-Battista Alberti (1404-1472) dont le *De Re Aedificatoria* est publié en 1483, après sa mort. Influencé par l'oeuvre de Vitruve dont les Dix Livres reparaissent en 1415, il envisage une ville aux rues parfaitement rectilignes, bordées de maisons régulières "suivant la règle et le cordeau". Cette conception s'affirme et reste celle de Francesco di Giorgio Martini (1439-1502) à la fin du XVe siècle. L'un et l'autre doivent admettre pourtant que les rues adaptent leur tracé en fonction du site.

Nice connaît un phénomène naturel lent-, progressif, de déperchement d'abord dirigé vers le nord, puis le long des pentes au flanc occidental de la colline. Il s'accélère à la fin du XIVe siècle avec l'affirmation de son rôle militaire et sa conséquence, le développement de sa forteresse. L'extension vers le nord s'interrompt au profit d'un site naturellement défendu à l'ouest. Qu'il sera plus facile de fortifier. Cet espace exigu étant presque complètement occupé dès la fin du XVIe siècle, l'extension urbaine va s'y scléroser jusqu'au XIXe siècle. Il est très remarquable de constater que les plans d'urbanisme esquissés à la fin du XVIIIe siècle envisagent de reprendre une extension vers le nord, à partir de la nouvelle place Victoria (18) et du port récemment entrepris.

VERS UN PLAN REGULARISE

Toutes proportions gardées et retenant tout ce que ce développement réalisé à partir d'un noyau urbain e. de progressif, on pourrait rapprocher le plan de nec de celui d'une ville neuve. Il y a rupture entre le tissu urbain perché et celui de ce que l'on va désigner longtemps comme la Ville Basse, Le plan urbain en damier avec place centrale remonte au XIIIe siècle dans les bastides d'Aquitaine et les villes neuves d'Allemagne du nord et de l'est provoquées par les nécessités de défrichements ou l'essor du commerce. Si cette planification urbaine est fortuite au XIII^e siècle, elle se généralise avec succès au XVe(19). La vue de Pastorelli, exécutée tout au début du XVIIIe siècle, montre la ville telle qu'elle s'est développée au XVIe. Ce n'est plus une ville médiévale sauf pour les quartiers les plus proches de la colline, ceux-là qui vont céder la place à trois des monastères de religieuses. Le plan est régulier. les rues parallèles se coupent à angle droit; au centre de carrefours qui prennent l'allure de placettes, des puits drainent la circulation individuelle qui vient s'y approvisionner.

Deux remarques nuancent ce propos : d'abord ici justement les rues en s'adaptant au site sont contraintes de suivre les courbes de niveau d'un terrain pentu, le plan n'est donc pas totalement volontaire(20). Ensuite, les rues les plus étroites restent couvertes de voûtes et de plafonds qui leur conservent une nature médiévale.

On ne peut situer qu'approximativement au bas du Malonat la résidence qu'avait adoptée Emmanuel-Philibert dans la ville basse. A la fin du XVIe siècle, il est déplacé sur un site ouvert près de la Marine(21), permettant l'aménagement, au sud vers la mer, d'un vaste jardin privé qui sera fermé plus tard . par les écuries et les magasins du sel. Au nord, le talais ouvre sur un vaste espace public déjà créé semble-t-il par Emmanuel-Philibert, la place Cella, surnommée dès la fin du XVIIe siècle la "Grande Place"(22). Nous sommes bien, là, devant un dérivé du plan en damier dont le centre est occupé par le palais du souverain qui connaît au XVIe siècle un succès indéniable en Europe.

Le XVIIe siècle marque l'apogée du développement urbain de Nice en tant que place forte à fonction essentiellement militaire. La colline est entièrement monopolisée par un ensemble fortifié : château et citadelle, Le ville est entourée d'une enceinte tout aussi imposante, à l'intérieur de laquelle l'espace est étroitement occupé. Un siècle et demi de pax (23) va apporter la prospérité , favoriser le développement du commerce et l'enrichissement de la ville.

LA CENTRALISATION DES POUVOIRS SUR LA VILLE.

Les souverains savoyards, dans un souci centralisateur, dotent Nice d'institutions qui permettent un contrôle plus étroit du pouvoir en même temps qu'une extension de son économie. Essor commercial grâce à l'institution du port franc par édit du 22 janvier 1612 et à celle du Consulat Général de commerce et de mer en 1616. Développement administratif avec l'apparition de l'Insinuation créée le 25 avril 1610 et l'installation du Sénat le 8 mars 1614. Les Niçois embellissent leur ville qui se couvre de monuments.

Cette évolution s'inscrit également dans un large contexte européen. Au XVI^e siècle se prolonge la tradition du château seigneurial, du manoir isolé hors agglomération. Les familles nobles perdent une partie de leurs privilèges et de leur autonomie. La centralisation du pouvoir attire, ou contraint le châtelain à l'abandon de la campagne pour la cour et la ville. De plus, les activités se concentrent sur l'agglomération urbaine, lieu des "affaires". Le capitalisme dès le XVI^e siècle confisque toute fonction économique au château qui perd en même temps sa valeur militaire du fait des progrès de l'architecture stratégique. Il est relégué au rôle de résidence de repos ou de "pavillon de chasse".

Cette noblesse vient résider en ville et veut y bâtir une résidence digne de son rang. Les techniques s'améliorant, on reconstruit beaucoup et "une ville de pierre succède à la bourgade de bois"(24).

Le XVII^e siècle est une époque de transformations partout en Europe.

Entre 1580 et 1706, la population étant regroupée, le plan étant tracé, l'extension de Nice va se figer derrière ses remparts. C'est pour la ville une époque de rénovation urbaine et d'embellissements.

LA NECESSITE D'UNE EXTENSION S'IMPOSE.

De nombreux palais se construisent. Le dénombrement des linteaux datés montre que ceux du XVII^e siècle s'avèrent être de loin les plus nombreux (une trentaine encore aujourd'hui). Ils soulignent le contraste de "sommptueuses" demeures et de misérables logis, bien qu'une répartition par rues suivant les corporations nivelle ce mouvement. Il n'y a pas, toutefois, de "rue noble" groupant les palais, comme on peut le voir en Ligurie, à Taggia (près de San Remo) par exemple. Ceux-ci se dispersent, au contraire, à travers la ville. La rue Droite, si elle en compte quelques uns, était surtout la rue principale parce que la plus longue elle ouvrait une traversée "directe" de la ville de la porte Pairolière à la Marine, d'où son nom qui n'illustre pas son profil; c'est la "Grand' Rue" des villes du centre. Elle était surtout la rue des orfèvres et des changeurs et peut-être "noble" à cet égard (25)

Cependant, pour bâtir un palais, aussi modeste fût-il, s'impose la nécessité de l'espace. On achète plusieurs maisons, qui sont démolies, pour reconstruire le palais. On acquiert souvent des immeubles peu onéreux, parfois menaçant ruine on est donc amené à rebâtir en rue populaire ce qui justifie la dispersion des résidences des familles nobles. Le cas du Palais Lascaris illustre parfaitement cette évolution : les Lascaris-Vintimille font en 1647 l'achat de trois maisons en mauvais état qu'ils démolissent partiellement pour édifier leur résidence, achevée vers 1665.

Il en résulte une diminution du nombre des maisons et le XVII^e siècle voit réapparaître les faubourgs. A Nice, celui de Saint-Antoine, hors du pont, reprend vie avant le milieu du XVII^e siècle ; en 1643, les Augustins - déchaux y installent leur couvent et leur église Saint-Jean-Baptiste dont le nouveau vocable va supplanter l'ancien. Les paysans vont se fixer davantage à la campagne, désormais plus sûre, y créer de véritables villages dont la chapelle obtiendra, dès le XVIII^e siècle, une promotion au rang de paroissiale : Sainte-Hélène, Gairaut, Saint-Roch, Saint-Antoine-Ginestière. A la fin du XVII^e siècle, avec 10.395

habitants agglomérés, Nice connaît son plus fort entassement avant son ouverture au XVIII^e siècle et son extension sur le Pré-aux-Oies, puis entre port et Champ de Mars. La nécessité d'étendre cette ville où on ne peut plus construire sans détruire va donc s'imposer dès le milieu du XVII^e siècle.

LES PROJETS

Projet Morello, 1656

Le premier projet de développement urbain pour Nice est celui que dressa en 1656 le capitaine Charles Morello(26). Premier ingénieur et lieutenant-général de l'artillerie du duc de Savoie (Charles-Emmanuel II)(27), il rédige des "Observations sur les Forteresses de S.A.R.,manuscrit de la Bibliothèque royale de Turin(28)dédié à S.E. Monsieur le Marquis de Pianezza,en 1656. Il y établit un projet d' "Agrandissement de la ville de Nice du côté du Mont-Boron", en indiquant que diverses propositions ont déjà été faites en vue d'agrandir la cité de Nice en englobant dans de nouvelles fortifications le Pré.-aux-Oies, " où, dit-il, se trouvent quelques églises et quantité de maisons fort propres à l'habitation", ce qui laisserait supposer qu'il ne s'est pas rendu sur place avant d'établir son projet et qu'il a travaillé sur documents et renseignements. Nous verrons plus loin quelle était la nature de ces constructions du Pré-aux-Oies.

Il pense dangereux de détourner le Paillon qui risquerait lors d'une crue d'inonder la ville puisqu'il "n'aurait plus que des rives en terres meubles". Il propose de développer un quartier entièrement neuf entre Château et Mont-Alban qui relierait Nice à Villefranche. Cette extension, considérée du point de vue défensif et militaire, s'articule sur la liaison des ouvrages fortifiés citadelle de Nice-Fort Saint-Elme de Villefranche dont on continue d'utiliser la rade comme port. En somme, la ville s'étire vers son port en dépit de la barrière du Mont-Boron. "Le port de Villefranche est plus beau et plus commode qu'aucun autre en Méditerranée", précise-t-il. Charles Morello conclut en proposant une répartition spatiale de la société niçoise ."le terrain le plus voisin de Lympia servirait aux habitations des marins, un peu plus haut seraient les artisans et les marchands, au sommet la noblesse". Il ne semble pas avoir connaissance de l'état très marécageux de la dépression de Lympia qu'il n'est donc pas prévu d'assainir. Or, on verra au XVIII^e siècle que les travaux de creusement du nouveau port se heurteront là à de nombreux du fait de l'instabilité des terrains et de leur inondation fréquente par des débordements du Paillon et les torrents qui y convergent. On devra alors envisager d'abord la construction de digues le long du Paillon en amont de la ville (29)

C'est un projet à court terme qui laisse peu de possibilités d'extensions futures et qui se réfère à une conception urbanistique plus médiévale que moderne. Notons que le manuscrit de Charles Morello comporte également un projet de port à Nice, assorti d'un plan. Il relève là aussi des projets antérieurs soit au Pré-aux-Oies, soit à Lympia. Il préconise quant à lui d'établir une darse aux Ponchettes, étirée le long de la plage et protégée par une longue jetée. Dans ce domaine, il s'avère moins original puisque dès le règne d'Emmanuel-Philibert et tout au. long du XVII^e siècle des projets semblables ont été élaborés.

Pianta del Castello di Nizza, J.-Gaspard Baudoin, 1661.

Cette recherche d'une solution de développement pour Nice s'affirme durant la seconde moitié du XVII^e siècle. Les souverains savoyards font dresser plusieurs plans de la ville et établir divers projets.

C'est d'abord Jean-Gaspard Baudoin, peintre(30)qui, le 22 juin 1653 reçoit de la ville 50 L. "peur avoir fait l'état de la présente cité et du château envoyé à S.A.R. sur sa

demande"(31). Ce travail fut-il une première ébauche? Le conseil du 7 août 1661 délibère au sujet de la demande de S.A.R. de faire exécuter le plan de la ville par un ingénieur et par un peintre et de le compléter d'un mémoire sur ses éléments les plus dignes d'intérêt. Le souverain envisage de faire éditer en Hollande un Théâtre des Villes d'Italie, sur le modèle de l'ouvrage publié sur les villes des Flandres. C'est encore J.Gaspard Baudoin qui est chargé par le Conseil de réaliser les dessins de Nice. Il exécute deux peintures de la ville et du château, une en perspective; l'autre en plan, sur deux feuilles de papier Grand Royal, tandis que le père jésuite Louis Giuglaris rédige le mémoire. Le tout est envoyé à Turin dans une boîte en tôle dès le premier septembre. Le 15 septembre 1661, Charles-Emmanuel accuse réception et remercie les magistrats. Le 18 octobre, 121,5 L. sont "envoyées à M. l'ingénieur Jean Gaspard Baudoin pour les deux portraits de la Pianta, l'un en perspective...". Joseph Brès s'est longuement interrogé pour savoir si ces deux dessins n'étaient pas ceux publiés en 1682 à Amsterdam par les frères Blaeu dans le *Theatrum Statrum...Sabaudiae Ducis*. Il reconnaît en douter sans pouvoir trancher. Or, dans son étude sur la cathédrale Notre-Dame de Platea au château. Jacques Thiriou (32) se réfère entre autres à un plan signé Balduino dont il reproduit un détail (33). Il précise. "J'hésite à l'attribuer à J.-Louis Balduini, l'auteur de la Vue de Pastorelli, en 1610, car ce plan paraît au moins de trente ou quarante ans plus jeune". Ce pourrait être, en effet, la "Pianta" exécutée par le fils Jean Gaspard en 1661. Le détail publié montre qu'il est très précis, chaque construction faisant l'objet d'un chiffre ou d'une lettre de renvoi. Mais il n'a pas de ressemblance avec le plan du *Theatrum*.

Projet d'extension“ Amédée de Castellamont, 1669-72 (?)

Joseph Brès a publié d'autres notes de trésorerie concernant des projets d'agrandissement pour Nice. Ainsi, le 7 décembre 1666, J.-G. Baudoin reçoit 30 L. 'pour avoir copié le dessin de l'agrandissement de la dite ville extrait du fonds d'archives dressé par l'ingénieur Pietro Arduzio...". Dans l'état actuel de nos recherches rien n'est venu préciser ce projet. Brès relève également que "le 21 mai 1669 sont encore réglés 7 L. il s. pour la copie du dessin de l'agrandissement de la ville établi par l'ingénieur comte de Castellamont..."(34)

Les Castellamont, père et fils, sont les architectes-urbanistes qui assument la responsabilité du développement et de l'embellissement de Turin entre 1615 (mort d'Ascanio Vitozzi) et 1666 (arrivée de Guarino Guarini dans la capitale piémontaise). Charles, vraisemblablement formé à Rome auprès de Domenico Fontana, collabore avec Vitozzi auquel il succède. Il dirige l'expansion de la ville au-delà de ses limites antiques et dessine la place Royale (aujourd'hui San Carlo) qui reste son chef-d'œuvre. Vitozzi et Ch. de Castellamont sont considérés comme les créateurs du baroque piémontais" caractérisé par la recherche d'un équilibre entre le déploiement de l'urbanisme baroque et la décoration élégante des façades. Charles de Castellamont meurt en 1641 et son fils Amahe lui succède aussitôt. Celui-ci entreprend sur l'ordre de Charles-Emmanuel II, un nouvel agrandissement de Turin, comprenant la place Charles-Emmanuel II et la via Pô, bordée de bâtiments à arcades, qui traverse en diagonale le damier du plan précédent. En 1658, il dresse la façade du palais royal, agrandit la "Villa de la Reine"(35), poursuit le château de Valentino(36)entreprenant en 1650 l'hôpital San Giovanni. Il assure la transition vers le grand courant du "baroque romain" qu'introduit à Turin Guarino Guarini.

Les interventions à Nice d'Ascanio Vitazzi, que nous avons relevées pour la fin du XVIe siècle, et d'Amédée de Castellamont entre 1666 et 1672, démontrent que les ducs de Savoie accordaient un soin attentif au développement de la ville et en confiaient le contrôle à leurs architectes les plus officiels. Ce serait donc au début de 1669 qu'Amédée de Castellamont établit un projet d'agrandissement pour Nice. Les caractéristiques nous sont précisées dans le dossier concernant les projets de port que l'ingénieur Jean-André Guibert

(37) est chargé par le Président Balb (deuxième président du Sénat en 1681), sur l'ordre de Madame Royale, de réunir en 1660-1681. "Le comte Amédée de Castellamont a établi le dessin pour l'agrandissement de la ville de Nice vers le Pré-aux-Oies, partie tournée vers le Fanent, détournant le Paillon à Lempea, approuvé par Charles-manuel II...(38). Ce projet est approuvé par le duc le 10 mars 1672 (39) il est complété par un projet de darse à Lympia sur le dessin duquel on lit. "projet du Sr comte Amédée Castellamont en complément du dessin fait pour l'agrandissement de la ville vers le Pré-aux-Oies, le Paillon étant détourné. à Lempea, qui a été détourné par Charles-Emmanuel II (40)

Ce projet a toutes les chances d'être le beau plan articulé, anonyme et non daté, qui figure dans un mémoire rédigé en français, relatif à l'agrandissement de la ville et a son Sénat(41). Il lui correspond assez bien. Joseph Levrot l'avait vu à Turin et en avait effectué un calque qui est également conservé(42), sur lequel il a porté les dates : 1672 ou 1674.

Le grand avantage de ce document inédit est d'être accompagné d'un mémoire qui détaille sa mise en œuvre. Nous sommes ainsi d'abord renseignés sur les propriétaires et l'occupation du sol hors les murs. Sur le Pré-aux-Oies en particulier, existent des constructions qui paraissent sur tous les plans du XVIIe siècle. Si nous savions les deux premiers (qui, propriété de l'état restent muets sur le plan) occupés par l'armée qui les utilise comme entrepôt et hôpital, nous étions peu renseignés sur les autres. Ainsi côté mer, au-delà des bâtiments militaires, le sieur Lea possède un magasin (n°6) ; puis un même îlot se partage entre la maison et les magasins des RR.PP. Carmes (n°19) et la maison avec magasin suivis d'une terre de Pierre-Antoine Barralis (n°5) (à cet emplacement sera élevée vers 1750 la Manufacture Royale du Tabac). Face à cet alignement, au nord, le sieur Masino possède un jardin avec maison et magasins attenants (n° 4) tandis que le sieur Ondio est propriétaire d'un long jardin qui occupe à peu près l'emplacement où à partir de 1739, les Minimes construiront leur couvent (C1). La majeure partie du reste du Pré-aux-Oies appartient à l'hôpital Saint-Eloi qui a là des jardins et des terres (n° 2). Le long des remparts, entre le bastion Saint Eloi et le Paillon, des bandes de terres se partagent entre les jardins des RR.PP. de Saint-Dominique (n°3), le champ et le potager du sieur Portanerie (n°12), un terrain de l'orphelinat de garçons (n°13). Le Pré-aux-Oies se présente donc, au milieu du XVIIe siècle, comme un espace organisé, cultivé, partiellement construit et non plus sous l'aspect d'un endroit en partie marécageux, voire insalubre, inexploité, tel qu'on l'a souvent décrit. Sur la rive droite du Paillon des propriétés concernées par l'agrandissement de la ville sont plus nombreuses. Ce sont des champs (campo), des jardins d'agrément (giardino), des potagers (arta), souvent flanqués d'une maison. On y relève les noms de Marc-Antoine et de J.-Baptiste Capella (A et V), des frères Dettat-Doria (I), du noble Daia, du noble Gaspard Gioffredo (H), de Gaspard Lascaris (R et S). Don Antoine de Savoie y a une propriété (L), le colonel Borriglione y exploite un jardin et un moulin à huile (N). Les RR.PP. Augustins Déchaux y ont leur jardin et leur couvent "qui resteront tels quels dans l'enceinte de la nouvelle ville (); etc. . Chacune de ces possessions fait l'objet d'une estimation en L. Les propriétés aux valeurs foncières les plus élevées sont celles du colonel Borriglione (20.500 L.) et de Don Antoine de Savoie (16/675 L. les autres sont estimées entre 200 et 5.800 L. L'ensemble des terrains concernés est estimé à 131.031 L.

La mise en œuvre du projet est précisément chiffrée. Les frais de construction de la nouvelle enceinte avec quatre bastions et l'achat de toutes les surfaces sont estimés à 270.631 L. Les terrains restés tels quels seront revendus en lots délimités par les futures rues et rapporteront 350.268 L. d'où un bénéfice de 79.637 L. En paiement des terres expropriées, on cèdera d'autres terres de la rive droite du côté du pré au sieur Tondutti (n°17)(43) On vendra la rues de la nouvelle ville pour y faire des caves en-dessous et les remparts et bastions (modifiés en pointillés) actuels, déclassés du fait de l'extension, seront démolis. Les portes seront repoussées au niveau de la nouvelle enceinte et des passerelles ou ponts les

desserviront. Les quatre nouveaux bastions seront dits: au nord-est (au-delà des Augustins Déchaux) bastion de Belleu ; au nord-ouest, bastion Saint-Lazare ; au sud-ouest, bastion Saint-Eloi , au sud-est, bastion du Parc (n'est que partiellement dessiné et abrite les deux bâtiments militaires pré-existants). Le nouveau quartier devait donc s'étendre sur le Pré-aux-Oies et sur une partie de la rive droite du Paillon sans interruption. On envisage, par conséquent de détourner la rivière vers Lymphia et de construire pour cela une longue digue coupant son lit et se prolongeant le long du pied oriental de la colline du château, expropriant une bande de terre constituée de propriétés numérotées de 20 à 26, estimées ensemble 14.400 L. Une partie du lit du Paillon sera nivelée (travaux estimés à 10.000 L.) puis vendue pour la construction de maisons, ce qui rapportera un total estimé à 83.600 L. Le reste, jusqu'à la digue, se trouvera hors les murs on l'évalue à 70 surates, vendues 400 L. l'une, soit un bénéfice de 28.000 L. Ce bilan précis du montant des frais à engager montre qu'il s'agit de procéder à une opération immobilière d'envergure affectant même une partie du sous-sol (vente des rues pour l'aménagement de caves en-dessous) qui doit permettre non seulement de financer les travaux des éléments publics (nouvelle enceinte, portes, ponts, etc.) mais de réaliser en plus un bénéfice de près de 40.000 L.

Ce projet, d'importance raisonnable, double la surface du tissu urbain et aurait pu satisfaire les nécessités d'extension jusqu'au milieu du XVIIIe siècle au moins. Il aurait probablement demandé plusieurs décennies pour être mené à terme. Esthétiquement, il présente un plan harmonieux avec son damier, aéré de places s'ouvrant aux extrémités d'un axe central ; la nouvelle porte Saint-Eloi semble devoir être traitée de façon particulièrement monumentale. Les documents se trouvent dans un dossier accompagné d'un mémoire concernant le Sénat qui mentionne des dates jusqu'au 29 septembre 1690. Quelques indices nous conduisent à penser que l'estimation chiffrée au moins est de la fin du XVIIe siècle: notamment la propriété "L" y est attribuée à "feu Eccmo Sr Antoine de Savoie" ; ce prince fut gouverneur de Nice et du Comté de 1660 à sa mort en 1688. Il se pourrait que ce projet, attribuable à Amédée de Castellemont, abandonné pour celui plus ambitieux que publie en 1682 le *Theatrum Statuum...*, ait été repris en 1696-1697 après la première occupation française de Nice et l'évaluation des valeurs foncières et des travaux refaite à cette époque. D'autre part, ce projet, contrairement au suivant, ne comporte pas encore d'aménagement de port ou darse. Enfin, la ville s'éloigne de sa citadelle ; en cas de siège, un bombardement du château pouvait épargner les nouveaux quartiers. La même organisation spatiale se retrouve plus longuement développée dans le projet d'extension publié avec vue perspective de Nice dans le *Theatrum Statuum* de 1682.

Nicaea ad Varum . J.Thomas Borgogno (?), 1675.

En ce qui concerne les deux dessins de cet ouvrage(44), Joseph Brès hésite à les attribuer à Jean-Thomas Borgogno. Cet ingénieur est envoyé à Nice en 1675 par Madame Royale (Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie Nemours ou de Genevois Nemours, seconde femme de Charles-F:manuel II, qui, veuve, assure la régence à partir de 1675) pour y faire le dessin et le plan de la cité et de son agrandissement. Il est pris en charge à Vintimille par François Ereseo qui le guide jusqu'à Nice, mission qui lui sera payée 3,10 L le 1er octobre. Or les deux dessins sont datés du 1er juillet 1675 dans la première édition du *Theatrum*, malheureusement sans signature. Les ordonnances, notes de trésorerie précisent bien, le 21 septembre 1675, que "M.R., suivant les ordres de S.A.R. Charles-Emmanuel, de glorieuse mémoire, a fait venir dans cette ville l'ingénieur J.Thomas Borgogno pour établir un nouveau dessin pour l'agrandissement de la dite cité ..." (45) et le 18 octobre 1675 que "J.-Thomas Borgogno, ingénieur, est venu sur ordre de M.R. de l'A.R. Charles-F:manuel, de glorieuse mémoire(46) pour faire le dessin de la ville et de la darse...". Il est payé le 19 octobre 1675, 280 L. Si l'un

des dessins est une perspective prise depuis les contreforts de Carabacel, l'autre est un intéressant projet d'agrandissement de Nice. Giovenale Boette en aurait été le graveur(47). Elle porte le titre *Nicaea ad Varum cum Novo Urbis incremento* (planche n°56). Ce plan représente la ville avec ses principaux édifices identifiables facilement grâce à la légende. Le tracé des rues et des îlots d'immeubles a été un tant soit peu régularisé par souci de clarté et de lisibilité. On a simplifié certains îlots et même élargi des places, comme celle, très vaste, que l'on voit devant le palais ducal, mais qui, dans la réalité correspond à ce que, déjà au début du XVIIe siècle, on appelle la "Grande Place". Dans le détail, l'architecture des édifices semble parfois fantaisiste, notamment les campaniles et les clochers très élancés de style gothique qui n'ont, en fait, pour la plupart, été rajoutés qu'au XVIIIe siècle aux églises du XVIIe, dans un style baroque bien différent. Mis à part ces enjolivements de détail, le plan est précis, les rues bien tracées sont reconnaissables et comparables à celles d'aujourd'hui et l'emplacement des édifices officiels est exact.

La partie la plus intéressante est constituée par le plan régulateur qui concerne l'agrandissement de la ville. Il montre encore que le sentiment de cette nécessité était vif et que les souverains savoyards se penchaient sérieusement sur ce problème. On prend ici franchement le parti de développer la ville vers le nord-ouest sur des terrains plats en s'éloignant de la forteresse. Le Paillon est là aussi détourné vers Lympia suivent son lit primitif pour permettre au programme d'extension de s'articuler sans rupture et sans One avec la ville existante. Le débouché des rues est prolongé par les voies du quartier neuf qui se déploient en éventail ; certaines transversales sont parallèles. Elles délimitent ainsi des quadrilatères réguliers (trapèzes ou rectangles) composant un plan harmonieux qui s'achève sur une nouvelle enceinte de murs bastionnés défendue par un large fossé rempli d'eau déviée du Paillon détourné. Le nouveau tracé des fortifications tient compte des possibilités de future extension. Deux autres éléments viennent compléter cette extension. Sur la colline, l'esplanade supérieure est réaménagée. des immeubles à arcades s'élèvent sur deux étages et entourent de grandes cours intérieures. S'agit-il de casernements, ou bien d'un quartier administratif? Enfin aux Ponchettes est construite une darse mentionnée dans l'ordonnance du 18 octobre 1675. L'unique bassin prévu est très semblable celui qu'avait envisagé Charles Morello.

Ce projet plus ambitieux que le précédent, présentait aussi de plus grosses difficultés de réalisation. La déviation complète du Paillon devait s'accompagner du couvrement, ou plus probablement du comblement de toute la portion asséchée de son lit. La nouvelle enceinte supposait de grands travaux d'architecture militaire et le creusement d'un large fossé. La ville s'étendait devant la citadelle et devenait de plus en plus exposée aux bombardements en cas de siège. La conception de la darse est surprenante car elle se trouve complètement isolée de la ville par le prolongement en canal du fossé des remparts, un petit pont, une passerelle, assurant seul la liaisons On peut se demander quel pouvait être le rôle d'un tel port d'où on aurait eu bien des difficultés à extraire les cargaisons. Sur le quai, on voit s'élever cinq vastes entrepôts.

Enfin, on peut s'interroger sur l'importance des modifications qu'ont pu apporter les éditeurs hollandais au dessin attribuable Berizoino. Loin d'être aussi utopique que le projet Morello, il semble pourtant procéder d'un désir d'idéalisation qui correspond à la conception du *Theatrum*, et dépasser les ambitions d'agrandissements du moment (50). Néanmoins, esthétiquement, ce projet s'inscrit bien, lui aussi, dans l'époque et dans l'esprit baroques: avenues en étoile, places-carrefours, esplanade, ordonnance spatiale très structurée tenant compte de la circulation, du "mouvement", développement en damier très régulier. Il s'inscrit - tout comme le précédent- dans le contexte de l'urbanisme européen.

La ville de la Renaissance évolue vers une organisation 'commode', c'est-à-dire pratique, avec des voies larges et rectilignes. Elle introduit également une notion de beauté

consacrant le prestige de l'architecture. Les principaux urbanistes ont tenté de substituer au simple plan antique en damier un schéma radioconcentrique. Compte-tenu des impératifs de la topographie, il peut se limiter à un déploiement en éventail. Nous le voyons s'esquisser dans le projet de Borgogno qui tente d'adapter à la ville existante une extension en arc de cercle prolongeant les rues qui débouchent sur la trace des remparts en bordure du Paillon. Le projet précédent accole simplement un damier à l'extrémité occidentale de la ville sans parvenir à une continuité parfaite des rues. Beaucoup d'architectes italiens furent d'abord des ingénieurs militaires; c'est particulièrement le cas en Piémont. Ils admettaient que l'artillerie établie sur une place, au centre d'une étoile ou au sommet d'un secteur circulaire, peut tirer dans diverses directions, prenant les rues en enfilade: Aux limites une enceinte polygonale Permet des combinaisons de tirs que multiplient les bastions formés d'angles et d'orillons. Ces considérations stratégiques se complétaient de préoccupations esthétiques. "La ville circulaire..., telle la cité de Platon..., (devient) comme l'incarnation, sur le sol et dans la pierre, de la perfection sphérique de l'univers (51). La place devient un espace voulu et composé. Alberti l'adapte aux bâtiments qui la cernent et qui s'élèvent sur des arcades découpant des travées cubiques. Elle n'est plus un lieu destiné aux marchés ou l'extension d'un parvis de cathédrale; c'est un carrefour de circulation et de rencontre. La place en rectangle ou en carré, aux angles fermés, dont les accès s'ouvrent dans le centre des côtes, est adoptée dans toute l'Europe. Nous retrouvons deux variantes dans le projet Borgogno et si dans celui de Castellamont la plus grande est ouverte aux angles sur des transversales, l'axe principal perce au centre ses côtés principaux. Dans les deux projets les "demi-places" rectangulaires desservent les portes du grand axe de circulation. Dans le cadre d'une nouvelle extension future elles deviendraient places à part entière, comme en le voit partout en Europe au XVIe siècle, ces projets envisagent une pénétration de la ville dans la campagne. Ils sont abandonnés sans doute à cause des guerres de la fin du XVIIe et Nice gardera comme un besoin impérieux de se sentir en position de défense derrière la tranchée du paillon jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, même (et peut-être surtout?) après la disparition de sa fonction militaire en 1706. enfin, les jardins d'agrément, que nous révèle le projet Castellamont sur la rive droite du Paillon, s'inscrivent dans cette civilisation des "jardins luxuriants" qui se développe hors les murs des cités européennes dès le XVIe siècle grâce aux lettrés et aux riches érudits.

Projet pour la Marine. Jean-André Guibert c. 1674 (?)

D'autres projets d'urbanisme sont établis pour Nice, mais de façon beaucoup plus modeste.

Jean-André Guibert signe sans le dater un plan d'agrandissement de la ville vers la Marine. Conserve à Turin, nous en avons la photographie (52) Nous avons l'original d'un autre plan, anonyme non daté, qui donne le détail de la construction des nouvelles écuries et des magasins du sel devant le jardin de S.A.R. en bordure de la place du parc(53). Les deux documents sont contemporains et les indications qu'ils portent sont écrites de la même main. Le second fait partie d'un dessin qui comprend un long plan de la route de Nice à Contes daté du 20 mars 1674 et signé "Emmanuel ". Le premier est dit "second dessin approuvé par - A.R....". Or Guiber avait déjà dressé un projet d'extension à la Marine que le Conseil communal jugeait irréalisable comme remettant en question le projet d. Bergogno à cet endroit et qui avait dit être rejeté par le duc de Savoie. C'est donc autour de 1675 qu'il serait possible de situer son second projet.

Il s'agit seulement d'élever deux lignes de magasins parallèles au rivage, encadrant une large voie rectiligne. Entre eux sont prévues deux places et deux rues perpendiculaires. Les bâtiments sont bordés de portiques qui forment retour d'angle le long des places. Ils s'élèvent sur trois étages dont les deux supérieurs dépassent la hauteur du mur d'enceinte. La place

principale s'ouvre sur toute la largeur des jardins du palais. La place secondaire, plus étroite mais aussi profonde, prolonge la place de la Poissonnerie existante. L'enceinte est légèrement repoussée vers le rivage la Porte Marine s'ouvrant au sud de la deuxième place.

Ce plan, limité à la Marine, est conforme à l'esprit des deux plans généraux ci-dessus. Les voies principales débouchent sur les places par le centre des cotés, bien que les angles restent ouverte. Les immeubles à arcades ont un rôle esthétique baroque mais aussi fonctionnel puisque les rez-de-chaussée seront occupés par des magasins et que les marchandises pourront, au cours de leur manutention, trouver -n abri temporaire sous les portiques. Ce plan présente d'autre part une coupe intéressante de la muraille de la marine.

La feuille qui est consacrée aux magasins clôturant le jardin de SAR complète le détail de la "Piazza del Palco". A l'est s'ouvrent le garage des carrosses et la remise aux harnais; suivent, vers l'ouest, les locaux des nouvelles écuries. Puis une entrée monumentale s'ouvre au centre de la place. Leur prolongement ferme au sud le petit jardin de citronniers de SAR. qui s'étire le long du cloître des Dominicains.

Extension de la ville suivant trois bastions et un port. Anonyme.

Ce plan porte les indications "DARSENA" et "MAR PROVENLE" et une échelle en trabucchi du Piémont. On lit au dos "N°4 Dessin de Nice et du Château", mentions d'identification plus tardives. Le détail de la ville n'est pas représenté. C'est donc essentiellement un projet militaire concernant la réfection de l'enceinte, complété par un projet de port aux Ponchettes. Il fait partie de l'important dossier sur les projets de ports à Nice, revu par Jean-André Guibert en 1680-81 et comptant plus de 26 dessins localisant le port tant aux Ponchettes qu'à Lympia.

Les bastions Saint-Éloi et de la Pairolière se trouvent repoussés, le premier presque jusqu'à l'extrémité du Pré-aux-Oies, et renforcés. Le bastion Saint-Éloi laisserait donc la possibilité d'une extension urbaine similaire au projet de Castellamont. Un nouveau bastion apparaît au-delà du Pont Saint-Antoine, sur la rive droite du Paillon, ménageant lui aussi une possibilité d'extension de la cité. Est-ce simplement une solution apportée à la protection du nouveau faubourg qui forme autour du couvent des Augustins-Déchaux? Le Paillon conserve son tract. Enfin, la citadelle, sur la partie nord de la colline, subit aussi une extension, de rime que les fortifications occidentales du Château. Les parties de fortifications, déclassées du fait de ces extensions et donc à supprimer, sont hachurées en noir.

C'est un projet certes modeste, mais original, et surtout c'est celui qui se serait avéré le plus facilement réalisable. S'y ajoute le projet de port. Sans entrer dans le détail des recherches menées pour doter Nice d'un abri maritime proche de la cité (elles feront l'objet d'un article ultérieur), disons simplement que déjà Emmanuel-Philibert s'était penché sur ce problème; il avait même déjà entrepris de lui donner un début de solution concrète en faisant entreprendre des travaux aux Ponchettes. Tout au long du XVIIe siècle, d'autres formules sont envisagées et des plans dressés, notamment par des ingénieurs hollandais en 1630 et anglais en 1634 (56). En 1680, Jean-André Guibert est chargé de rassembler tous les projets déjà établis, en un copieux dossier. On y relève les projets d'ingénieurs niçois : l'avocat Jean-Michel Costa, le comte Maurice Valençay, le comte Leu, Jean-André Guibert lui-même, mais aussi ses fils Honorat, qualifié d'ingénieur de S.A.R., et Maurice, Capo-Mastro de Suisse, Marc-Antoine Grigo (57), de l'antibois P.Laugier, du Marseillais Durbec du capitaine Jean Raynaud d'Antibes, etc. . Ici, il s'agit d'une vaste darse elliptique à double entrée, protégée par une longue digue en arc de cercle dotée d'une plate-forme centrale. Un petit bassin de chantier est rajouté à l'ouest, tandis qu'à l'est la darse s'imbrique dans les rochers sous le bastion Saint-Sauveur du château. Le port n'est pas entièrement établi sur la mer, mais est en partie creusée dans la plage comme l'indiquent les hachures de la ligne de rivage. Du fait des fonds

importants qui existent à cet endroit le projet est audacieux. C'est d'ailleurs cette profondeur de l'anse des Ponchettes qui conduira à abandonner cet emplacement au profit de Lympia. Ce bassin bien équilibré avec ses deux passes symétriques, son élégant brise-lames, est lui aussi conforme à l'esthétique baroque célébrée dans les plans ci-dessus. Il semble d'ailleurs beaucoup plus décoratif que véritablement fonctionnel et en tout cas bien moins réalisable que les autres éléments de ce plan.

CONCLUSION

Aucun de ces plans n'a été entrepris. La déclaration de la guerre de la Ligue d'Augsbourg suspend les projets. Nice est occupée de 1691 à 1695. Durant cette période, Vauban vint à Nice et se préoccupa à son tour, pour le compte du roi de France, d'en restaurer et d'en renforcer les fortifications. Il chargea plusieurs ingénieurs de les étudier sur place. Leurs avis rejoignent les préoccupations des souverains savoyards. Niquet adresse, de Nice, le 7 juillet 1691, un long mémoire dans lequel il déclare notamment: "la ville est trop petite pour le peuple qui y habite ordinairement; l'on y est encore plus à l'étroit depuis qu'il y a une garnison et ce sera bien pis si l'on rase les maisons comprises dans l'étendue des 4ncis du château. En un mot, agrandissement serait tout à fait nécessaire".(58) En janvier 1693, Vauban vint lui-même inspecter les fortifications, notant les modifications et améliorations à apporter. Il adresse, le 15 février 1693, un rapport à M. Le Pelletier et au comité des Fortifications: "Nice est la capitale du Comte. La ville est fort peuplée pour son étendue et peut contenir 966 maisons, toutes de 1 à 5 étages, y compris treize couvents et six confréries(59): 11.752 personnes de tous âges et de tous sexes, y compris 1.357 personnes habitant les bastides qui environnent et remplissent la banlieue de cette ville (60)

Suivent les défauts des fortifications dont "la courtine du front principal si pressée de bâtiments qu'à peine reste-t-il un passage suffisant entre le parapet et les maisons". Autre défaut de la ville, celui "d'être trop pressée de maisons et d'approcher trop le château, ce qui lui est désavantage considérable". Plus loin, il constate: "il y a beaucoup d'autres ouvrages à faire et à proposer à cette place, savoir, ... un agrandissement de la ville dans la fourche du Paillon et du côté de la mer, avec un pont de bois sur le dit Paillon"(61).

La paix est signée à Turin le 29 août 1696; les troupes françaises évacuent le Comté dans le courant de septembre. Au début de 1697, dès que les cols sont praticables, Victor-Amédée II (oui a 31 ans) vient séjourner à Nice. Il fait un nouveau séjour en 1698. On peut penser qu'il s'est alors non seulement penché sur les problèmes de fortifications (le donjon est détruit) mais aussi sur ceux posés par le développement urbain de la cité. Comme nous l'avons dit, le projet du comte Amédée de Castellamont, le plus pratique et le plus raisonnable, est alors repris et actualisé. Il n'est pas mis en chantier. La guerre de Succession d'Espagne éclate le 4 décembre 1703. Louis d'Aubusson, duc de la Feuillade, est chargé, en septembre 1704, de reconquérir ville et comté de Nice. Le 4 mars 1705, ses troupes franchissent le Var et s'emparent d'abord des forts de Villefranche, Saint-Hospice et Mont-Alban. Le 15 mars, le siège de Nice commence; le 10 avril la ville se rend, tandis que le château poursuit la résistance. Le 19 avril une trêve de six mois suspend les hostilités (62). En novembre 1705, le siège du château reprend sous la direction, cette fois, du duc de Berwick. En dépit d'une résistance opiniâtre, il est contraint à la reddition le 4 janvier 1706 et sa garnison le quitte le 6.

Vauban écrivait en janvier 1706: "il faudrait garder la place de Nice pour toujours s'il était possible, sinon jusqu'à ce qu'on fût sur le point de traiter des préliminaires de paix et, peu avant ce temps-là, la faire sauter impitoyablement". Louis XIV devança les avis de son ingénieur et donna immédiatement l'ordre de raser le château, citadelle et remparts autour de la ville, entreprise qui fut achevée en juillet 1706.

Nice, désormais ville ouverte, perd sa fonction militaire. Elle en fait très vite l'expérience. Dès le mois de juillet 1707, les Impériaux, commandés par Victor-Amédée II et le prince Eugène, occupent Nice d'où, toute résistance étant impossible, les Français se sont retirés. Le traité d'Utrecht rend en 1713 Nice et son comté au duc de Savoie qui devient roi de Sicile. Dans une description poétique des villes de son royaume, Victor-Amédée II peut s'entendre dire en ce début du XVIIIe siècle: "... Nice n'est pas encore assez digne de toi, ni de ton Sénat illustre et pour le peuple et pour les grands les demeures sont insuffisantes. Il faut les surélever et l'espace que le sol nous refuse, le disputer à l'Olympe. Et malgré cela toute une foule est sans asile dans sa patrie, elle manque de logements entre les ours de sa ville"(69)

Les projets du XVIIIe siècle seront pourtant beaucoup plus modestes que ceux ³ envisagés au cours du XVIIe. Le premier plan daté de 1717 (64) complété par un second en 1730/33 (65), ne concerne qu'une moitié du Pré-aux-Oies. Il faudra attendre le XIXe siècle pour que le Paillon franchi, un véritable plan d'extension soit mis en œuvre sur la rive droite.

Notes

1- Le plan dit "de Pastorelli" fut dessiné par le peintre niçois Giovanni Ludovico Balduini (J.-Louis Baudoin) puis gravé à Rome par Giovanni Maggi (1566-1618), graveur spécialiste des plans et vues de villes, pour le brigasque Honoré Pastorelli, syndic de Nice, qui l'offrit au comte Annibale Grimaldi de Beuil, gouverneur général de la ville et du comté de Nice. La dédicace est datée du 24 juin 1610. Il existe deux versions de ce plan. Dans l'original, dont un exemplaire est conservé aux Archives départementales (A.D.A.-M., cartes et plans, série A, n°70, gravure sur papier 40,5x54 cm. La B.N. possède sous le n°GeD 733 un exemplaire plus petit. 26,6x33,7 cm.); la dédicace figure à gauche dans un cartouche à volutes surmonté des armoiries. La légende en bas à droite se présente sur deux colonnes dans un cartouche également orné de volutes. La Bibliothèque de Cessole conserve pour sa part une copie exécutée par Antoine Laurenti, datée du 25 octobre 1813. Elle porte en titre "Veduta della Città e Castello di Iizza" ; la dédicace en italien est dans un cartouche aux bords rectilignes, comme la légende, elle en français, présentée verticalement. Le Musée Masséna possède un calque de la gravure originale de Pastorelli exécuté pour Auguste Carlone (1812-1873, banquier et peintre amateur). Le Laurus est une gravure très voisine du Pastorelli, comportant de nombreuses variations de détail, notamment dans la forme ou le volume de certaines constructions ou des remparts. La dédicace a disparu la légende en italien occupe toute la partie inférieure de la feuille ; on y note au n°14 la suppression de la mention "Palazzo del Sr Conte di Boglio" déchu et exécuté en 1621. La signature et la date, 1625, sont en bas au centre. (Bibl.Nle, cab.Est., Vbx et Vx 23 ; Bibl. de Cessole, Nice).

2- L. CAPPATTI et Pierre ISNARD, *Le Château de Nice* in *Armanac Nissart*, 1944, pp.60 et 61. Sur le développement du siège de 1543 on pourra en outre se reporter à Paul CANESTRIER, *Histoire militaire de Nice*, Nice, Impr. Eclaireur de Nice, 1932, pp.46-50. Léo MUET, *Lettres inédites de Charles III, duc de Savoie et d'Emmanuel-Philibert, prince de Piémont concernant les affaires de Nice*, in *Nice Historique*, 1932. Georges DOUBLET *Documents inédits sur le siège de Nice en 1543* *Nice Historique*, 1935, pp.156 et 183, 1936, p.3. La ville avait beaucoup souffert du siège avant sa reddition, du fait des canonnades des assiégeants à partir du 23 août dues à l'installation de batteries ennemies dans la cita destinées à tirer sur le château et des ripostes de celui-ci. Ce ne serait que lors de la levée du siège les 8 et 9 septembre qu'elle aurait été pillée par les Turcs d'abord, puis par les Français, notamment ceux du seigneur d'Antibes, comme le soulignent le président Lambert et Gioffredo ; Jean Badat, dans sa *Chronique*, indique que "Français et Turcs mirent le feu aux quatre coins de la ville" ; le maréchal de Vieilleville dans ses *Mémoires* fait porter la responsabilité du saccage et de l'incendie aux seuls Français, les Turcs ayant déjà rejoint Villefranche "toutefois on rejeta cette méchanceté sur le pauvre Barberousse pour soutenir l'honneur et la réputation de France voire de chrétienté". (CAPPATTI-ISNARD, *op.cit.*, p.63). Cf. aussi Pierre de LAMBERT (Président de la chambre des comptes de Savoie), discours du siège in *Monumenta Historiae Patriae*, Tome TII, 1840 (cu script. II).

3- E. CAIS de PIERLAS, *Chronique niçoise de Jean Badat (1516-1567)*, Paris 1896, p.69.

4- Ces magasins voûtés, adossés à l'ancienne muraille dédoublée déjà par celle qui relie les tours Saint-Paul, Saint-Charles et Saint-Victor, sont bien visibles sur les plans du XVIIe siècle ; sur celui de Charles Morello (1656), publié par L. KREBS, *La première occupation du comté de Nice en 1691* in *Nice Historique*, 1914, p.444, et dans

CAPPATTI-ISNARD, op.cit., p.129 ; sur celui de Lapara de Fieux (1691), idem, p.130.

5- Si on peut retenir la date du 5 avril 1557 pour le début des travaux de Montalban, on n'a pas de précision pour ceux de la citadelle de Villefranche ; toutefois ils sont en cours le 24 juin 1557, les deux chantiers étant menés de front. Ils ne seront achevés qu'après 1570. Voir André CANE, Naissance d'une citadelle, et Françoise NIELLON, Les forts de Villefranche et l'architecture militaire au milieu du XVIe siècle in Archeologia, n°147, octobre 1980.

6- Sur le séjour de Michel de L'Hospital à Nice, voir Abbe Roure (alias RANCE-BOUREY), Le voyage à Nice du chancelier de L'Hôpital in Nice Historique, 1900/1, pp.33 à 36, et Georges DOUBLET, Michel de L'Hôpital à Nice, in Eclairer d Dimanche, 28 mars 1926.

7- Cf. Pietro L. DATTA, Il Casteilo du Nizza. Disertazione istorica, Nice, Suchet Fils, 1843,p.38, qui conclut "ces travaux firent du château niçois une merveille".

8. CAPPATTI-ISNARD, op.cit., p.66, citant Scaligro, disent que Francesco Pacciotto (qu'ils nomment François Pacietto) lui-même "se rend à Nice pour diriger les travaux". nous pensons devoir suivre A. CANE,op.cit., p.54, qui précise que, dès le début de 1559 Horace Pacciotto, auquel s'adjoignent deux autres ingénieurs, le capitaine Baratta et César Maggi, vient diriger les travaux de Villefranche. Françoise NIELLON, op.cit.,pp.56-57, apporte d'intéressantes précisions biographiques sur les frères Pacciotto et Maggi.

9 CAPPATTI-ISNARD, op.cit., p.66. Ce nombre d'architectes et d'ingénieurs présents à Nice entre 1559 et 1570 souligne l'importance des chantiers et le soin qu'Emmanuel-Philibert fait apporter à leur exécution.

10- Voir Eugène CAIS de PIERLAS, La ville de Nice pendant le premier siècle de la domination des Princes de Savoie, Turin 1898, p.207, note 1.

10bis. Arch. Mun. Nice, EE'2, pièce 17, document relevé par Georges BARBIER qui nous en a communiqué cette référence ; nous l'en remercions. Ascanic Vitozzi (1539-1615) né à Orvietto, fut formé à Rome à l'école de Vignola. Il dirigea la rénovation de Turin à la fin du règne d'Emmanuel-Philibert ; il vécut ensuite à Turin de 1584 à sa mort en qualité d'ingénieur ducal, y édifiant l'église des Capucins, esquissant le nouvel aspect de la ville: Piazza Castello et Via Nuova (aujourd'hui Via Roma). Sa signature est apposée sur les 2 folio de l'un des plans du monastère des Clarisses projeté à la Marine en 1599 (A.D.A.-M. e Contado, mazzco, liasse 23, pièce 5).

11- Cf. Charles-A.FIGHIERA, Les Abbés de Saint-Pons de Nice, in Nice Historique, 1970/1,p.14

12- G. DOUBLET, La cathédrale Sainte-Réparate de Nice de ses origines à nos jours, Nice, Imp.Gastaud, 1935, pp.12-14.

13 Eugène CAIS DE PIERLAS, La ville de Nice... op.cit. p.308

14 G. DOUBLET in Nice à travers les âges, catalogue d'exposition, Nice, impr. du Commerce, p.25, situe le bâtiment près de Saint-Dominique. Le 17 février 1577, les députés de Nice prêtent serment de fidélité au prince Ch.-Emmanuel. L'acte est passé Nice "nell

palazze ove habita L.A." (A.D.A.-M. Città e Contado, mazzo 1, add.,n°5).

15- Enea Vico (Parme 1523-Ferrare 1567) se trouvait à Rome quand il grava cette vue de Nice pendant le siège franco-turc d'août 1543. Ce graveur connu (on a dénombré 494 pièces de sa main) a donc travaillé sur documents et renseignements sans "être jamais venu à Nice. Sa vue (gravure sur papier, coloriée, 23,6x39,5cm.) n'en est pas moins relativement précise et exacte. La Bibliothèque municipale de Nice en possède un exemplaire. Cette vue fut regravée à Rome par Heinrich von Scheel en 1602. La vue de Belleforest (1575) parue dans la cosmographie Universelle de Tout le Monde, auteur en partie Munster, mais beaucoup plus augmentée, ornée et enrichie par François de Belleforest comingeois /tant de ses recherches comme de l'aide de plusieurs mémoires envoyez de diverses villes de Prince var Hommes Amateurs de l'Histoire de leur Patrie, Paris, chez Michel Sonnius, rue Saint-Jacques, MDLXXV, p.3314 (A.D.A.-M. Cartes et Plans. série A, n°52, 1 feuille gravée encadrement découpé. Partie gravée: 29,5x20,5 cm.).

16 Paul-Albert FEVRIER, Le développement urbain en Provence...,Paris, de Boccard, 1964, pp.111-112, p.114.

16 bis. G. DOUBLET, Nice à travers les âges, op.cit.,p.26.

17 Jean DELLUMEAU La civilisation de la Renaissance, Paris, Arthaud,1973, p.293.

18- Les documents d'archives concernant l'aménagement de la place dite aujourd'hui Garibaldi la désignent dès 1773 sous le nom de Victoria et non pas Victor comme on l'a toujours dit (A.D.A.-M.,Città e Contado, mazzo 2 d'add.,n°11,pièce 8: "Tipo della... Nuova Piazza Victoria... , plan du 8 novembre 1773, signé Gaspard Gioffredo, géomètre, J.-B.Nicolis, comte de Robilant...etc.). Ce terme apparaît encore dans des plans de la fin du XVIIIe siècle, conservés à Turin, dans l'un rédigé en italien sous la forme "Piazza Victoria" (A.D.A.-M.,Plans conservés à Turin, photographies,n°171), dans deux autres avec légendes en français comme "Place Victoire" (A.D.A.-M.,idem,n°S 170 et 172).

19- J. DELUMEAU, op.cit.,p.296.

20- On retrouve cette contrainte dans certains bourgs de l'arrière-pays, à Puget-Théniers notamment, mais là aussi dans des extensions du XVIe siècle où transparaît le souci de rendre la nie aussi rectiligne que possible.

21. Une première mention de ce nouvel emplacement est relevée par E. de PIERLAS (La ville de Nice, op .cit.,p.207,note1) dans les archives communales: le 24 juin 1589 ordre est donné de vendre des terrains vagues "touchant les murs de la Marine devant l'hôpital et devant le palais de S.A.". Pietro L. DATTA, de son côté (op.cit., p.38) rapporte que, visitant Nice, Charles-Emmanuel ter "se logea non pas au château, mais bien dans le palais ducal sur la place Celleya aménagée par P.Emmanuel-Philibert". En 1599, le comte Valperga, gouverneur de Nice, proteste auprès des syndics contre la construction du monastère des Clarisses qui se fait dans le voisinage du palais ducal, près de la muraille de la mer. Divers plans sont dressés pour ce monastère: l'un signé d'Ascanio Vitozzi, ingénieur ducal, l'autre anonyme daté de 1599, indiquent avec précision le Palais; le second le qualifie de 'Palazzo Novo di S.A.'" (A.D.A.-M.,dittà e Contado, mazzo 7, liasse 23, pièces 5 et 7). La construction du nouveau palais ducal semble donc antérieure à la dernière décennie du XVIe siècle.

22- Ces éléments peuvent conduire à penser que, dès les années 1570, Emmanuel-Philibert avait choisi le site du nouveau palais ducal et entrepris de dégager au devant un espace public en traçant la place Cella. Nous manquons toutefois de documents précis à ce sujet. Tel qu'il apparaît à la fin du XVII^e siècle, ce palais présente la structure des palais officiels italiens: vers la ville, une façade monumentale, expression de la puissance du prince s'opposant à une façade plus légère, ouverte sur des jardins (et ici sur la mer) constituant le domaine réservé à la vie privée.

23- Les guerres de la Ligue (1590-93), de Saluces (1600-1601), du Montferat (1629) et de Trente Ans (1618-1648) n'eurent pas de conséquences directes sur Nice, en dépit de quelques épisodes militaires comme la tentative d'escalade des remparts par le duc de Guise en 1600, les pillages de la banlieue niçoise par les Français pourchassant les impériaux en 1592 et 1593.

24- Maurice PIANZOLA, Les Renaissances et des Révoltes, 1500-1700, Métamorphoses de l'Humanité, Paris, Planète, 1966, p.109.

25- Ce terme de rue Droite, présent dans de très nombreuses localités niçoises et provençales (Puget-Thénières, Saint-Martin Vésubie...), a pu être mal interprété: on s'est étonné quelquefois de ce que justement ces voies manquaient de rectitude (cf. Pierre LAVEDAN et Jeanne HUGUENEZ d'Urbanisme au Moyen-Age, Paris, A.M.G., 1974, p.39 et p.144: A Nice... une rue Droite mais oui ne l'est pas indique au moins un souhait de régularité"...). A Millau, la rue Droite, qui l'est tout aussi peu, a un temps été rebaptisée "Grand'Rue"(renseignement de M. l'Abbé Vivier historien millavois, que nous remercions).

26- Le projet Morello (1656) e été présenté dans Iconographie in Nice Historique, 1913/1-2, pp.74-76 avec 2 croquis ; puis par Carlo Ceschi, Le développement urbain de la Nice savoyarde in Nizza pelle Storia, Milan, Garzanti, 1943, p.398 avec une photo du e pré du sieur Tondutti occupe en partie l'emplacement où, au Ume (une seule édition avec texte flamand). Cet ouvrage fut plusieurs fois réédité: en 1700 (traduit du latin en français) à La Haye chez Adrien Maetiens en 1704 (titre français différent) à Amsterdam; en 1725 plan original. CAIS de PIERLAS, La ville do Nice..., op.cit., pp.192 et 203, l'orthographe Morelli, et donne le n°178 à son ms.

27- Charles Morello, premier ingénieur et lieutenant-général de l'artillerie, puis architecte. Il exécute notamment la "chambre de l'Alcove du Palais royal de Turin, pour le duc Charles-Emmanuel II en 1662-63, décorée de moulures et de stucs par Quizice Castelli et d'un plafond en bois sculpté et doré par Bartolomeo Botte. Le marquis "Pianezza auquel il dédie ses "Observations..." était le Grand Maître de l'Artillerie du duc de Savoie.

28- Bibliothèque royale de Turin, n°14.688 D.C., pp.88-89 et 91-102.

29- A.D.A.-M., Città e Contado, mazzo 3 d'add., Nice, liasse 3: Travaux du Paillon avec exposé complet des divers projets et travaux du XVII^e s. à 1777. Aux f° 4 v° et f° 5 de ce rapport signé Robilant sont précisés les endiguements nécessaires le long du cours du Paillon pour protéger les travaux du port en 1751.

30 Jean-Gaspard Baudoin, connu à partir de 1622, marié en 1623, né vers 1600, décédé le 26 octobre 1670, est l'un des fils de Jean-Louis dessinateur du "plan de Pastorelli". Comme sen

père, il s'intéresse à l'architecture et porte dans son acte testamentaire du 19 octobre 1669 le titre d'ingénieur ducal. Il eut trois filles et un fils Bernardin, peintre, dont plusieurs oeuvres sont conservées dans des églises de la région (Isola, Pénitents blancs ; Saint-Martin Vésubie, Pénitents blancs ; Belvédère, paroissiale). Sur cette famille d'artistes cf. G.DOUBLET, Les peintres niçois Jean-Gaspard Baldoino et son fils Bernardin, in Armanae Nissart, 1928, pp.28-38

31 Joseph Brès a le premier publié les notes de trésorerie qui mentionnent l'exécution de plusieurs plans, et tenté d'en préciser les auteurs (J. BRES, Note d'Archivio, Nice, Stamp. del Comm., 1919,1)1.141-144). G. DOUBLET, op.cit.,1926,en reprend certains éléments.

32 Jacques THITION, L'ancienne cathédrale de Nice, in Cahiers archéologiques, XVII, Paris, Klincksieck,1967.

33- B.N., Cabinet des Estampes (Vg 11 fol.) il est titré "Planta del Castelle di Nizza" et signé Baldoino à côté de l'échelle avec au dos la mention "Mondovi-Pizza". (J.THIRION, op.cit.,p.152,note 116).

34 J. BRES, op.cit., p.144.

35- Ce grandiose édifice baroque des collines turinoises fut entrepris par A. Vitozzi sur l'ordre du cardinal Maurice de Savoie. Il devint plus tard la résidence d'Anne-Marie d'Orléans, la nièce de Louis XIV, épouse du duc Victor-Amédée II, d'où son appellation de "Villa de la Reine".

36- Commencé en 1630 par Charles de Castellamont pour Marie-Christine de France, dite "Chrétienne", fille d'Henri IV, soeur de Louis XIII, épouse du duc Victor-Amédée Ier, régente de Savoie de 1637 à 1648, première porter le titre de "Madame Royale".

37- Jean-André Guibert est l'architecte de la cathédrale Sainte-Réparate et peut-être ré l'église Saint-Pierre-aux-Liens de l'Escarène. Sur ce personnage cf. G.DOUBLET, L'architecte de Sainte-Réparate, in Eclairer du Dimanche , 16 mai 1926.

38- A.D.A.-M.,Città e Contado, Port de Villefranche, mazzo 3, liasses 311;is, pièce n°3,titrée "Calculs et mesures de tous dessins,f°5 (projet E).

39- A.D.A.-M.,Città e Contado, Port de Villefranche,mazzo 3, liasse 31bis, pièce n°2, rabat 0 servant de fonds de carte.

40-A.D.A.-M.. Città e Contado, Port de Villefranche, mazzo 3, liasse 'Mis, pièce n°1, rabat E.

41- A.D.A.M. , Città. e Contado, mazzo 9, liasse 11, pièce. 1.

42- A.D.A.-M., 1J 168,pièce 1

43 Ce pré du sieur Tondutti occupe en partie l'emplacement où, au XIXe siècle, sera élevée l'église du vœu, le terrain étant cédé à la ville par les Tontudi de l'Escarène.

44 *Theatrum statum Regia Celsitunis Sabaudiae Ducis, Pedemotii Principis cypri Regis*, 2 grands volumes, Amsterdam, Joannis Blaeu, 1682, (une seule édition avec texte flamand). Cet ouvrage fut plusieurs fois réédité: en 1700 (traduit du latin en français) à La Haye chez Adrien Maetiens en 1704 (titre français différent) à Amsterdam; en 1725 (idem) à la Haye chez Alberts ; en 1726 (texte latin). Cf. J .Bres, op. cit.

45 Archives municipales de Nice, Bbi21., .f.e192 (référéncé, communiqué par M. G.Barbier que nous remercions).

46 J. BRES, op.cit.,pp.143-144. Sur l'élaboration et la publication du *Theatrum*, cf. R. CLEYET-MICHAUD et Ch.ASTRO, *Le Bicentenaire de la Route royale de Nice à Turin*, estai. d'exp Nice,1980, p.18,n°14. J.Thomas Borgogno est l'auteur de 52 des planches de l'ouvrage.

47 Cf. Georges BELTRUTTI, *Cuneo Sabaud*, in *Cuneo Provincia Grande*, déc. 1972,ann,n°3,p.25. Giovenale Boetto, architecte-peintre et graveur (Fossano 1603-1673) spécialiste de portraits, collabora à l'élaboration du *Theatruri*.

48 J.BRES, op.cit.,p.143, pensait qu'il s'agissait d'une méconnaissance des lieux de la part d'un dessinateur de l'éditeur hollandais qui aurait remanié le dessin original. Nous pensons qu'il s'agit, au contraire, comme nous l'avons vu dans le plan précédent d'un détournement calculé de la rivière afin de supprimer cet obstacle à l'extension de Nice.

49 Au XIXe siècle la caserne Filley présentera des immeubles à arcades similaires, mais issus des anciens bâtiments remaniés du couvent des Chanoines Augustins. Il faudra attendre la fin du XVIIIe siècle pour voir s'élever des immeubles à arcades autour de la nouvelle place Victoria.

50 Plusieurs auteurs, J. BRES, op. cit.,p.143, et G.DOUBLET,op.cit.,*Armanac Nissart*, 1928,p.34, en particulier, indiqué que lors d'un incendie de l'imprimerie Blaeu d'Amsterdam nombreuses planches furent détruites et durent être refaites ou retouchées. Mais ce sinistre eut lieu dans la nuit du 2 au 3 février 1672 et les deux dessins de Nice sont datés 1er juillet 1675. Il reste que la vue perspective, surtout, avec ses clochers effilés et un Paillon portant plusieurs embarcations, est très enjolivée.

51 Jean DELUMEAU, op.cit., n.303, auquel nous nous sommes référé pour les notions de "comnoditas" et de "voluptas", pp.298 et suivantes.

52 A.D.A.-M.,*Città e Contado...*, clichés de plans conservés à l'Archivio di Stato de Turin, n°176.

53 A.D.A.-M. *Città e Contado*, Port de Villefranche, mazzo 3, liasse 12, pièce 2.

54 Vraisemblablement le duc Charles-Emmanuel II. BB 21 ,f°117,

55 Archives mun . de Nice,/renseignement communiqué par G.Barbier.

56 A.D.A.-M. Città e Contado, Port de Villefranche, mazzo 3, liasse 311bis, pièces 1 et 2.

57 Marc-Antoine Grig(h)o, qualifié ici de "suiseron, dit ailleurs originaire de Canne, venait probablement d'une localité du Tessin proche du lac de Côme. Il dresse les plans du couvent des Visitandines de Monaco en 1665 et en dirige la construction. Le prince Louis Ter lui confie la réalisation d'un portail et d'un escalier pour son palais en 1679. En 1681, il exécute les plans des nouvelles casernes de Monaco. En 168 il fait le dessin du nouveau portail du Palais communal de Nice, travail pour lequel, suivant la comptabilité communale, il reçoit 20 L. Ara' la mort le Jean-André Guibert, il travaille à l'achèvement de Sainte Réparate (Cf. L.-H.LABANDE, Inventaire du Palais de Monaco, 1918, pp.X et sq. et G.DOUBLET, La cathédrale Sainte-Réparate, p 56 et p.165).

58 Les opinions de Niquet et de Vauban ont été maintes fois publiées. On peut se référer entre autres à Humbert RICOLFI, Vauban et le Génie militaire dans les Alpes-Maritimes, Nice, 1935, et aux articles de Paul CANESTREER et G. DOUBLET parus dans Nice Historique. Nous en rappelons ici les éléments essentiels pour ce qu'ils éclairent les nécessités d'agrandissements qui s'imposent pour Nice.

59 En réalité quinze couvents, mais quatre sont hors-les-murs (Bénédictins à Saint-Pons, Observantins à Cimiez Capucins à Saint-Barthélemy, et Augustins-Déchaux sur la rive droite du Paillon au débouché du pont Saint-Antoine), et sept confréries Mont une, les Humiliées de Sainte Elisabeth de Hongrie, uniquement. féminine.

60 Donc 10.395 agglomérés en 1693. En 1718, il n'y a plus que 8.856 agglomérés et 5.752 forestiers, soit 14.608 habitants., auxquels s'ajoutent environ 600 religieux des deux sexes, repliers et séculiers.

61 Il est intéressant de noter qu'au début du XIX^e siècle, 112 ans plus tard, cette nécessité d'un pont entre le Pré-aux-Oies et la rive droite est toujours d'actualité. Des particuliers proposèrent de le construire moyennant l'autorisation d'y établir un péage et le 4 floréal an XIII (1805) le Conseil en reconnaît l'utilité. L'affaire fut relancée lors de la séance du Conseil du 8 mai 1806 le pont Saint-Antoine y est alors qualifié de "petit pont de pierre". Pourtant es le 10 janvier 1806, le maire, Louis Romey, avait pris un arrêté modifiant le nom de la rue Municipale qui devenait la "rue Pont Neuf" (A.D.A.-M., Consulat et Empire, série 0, liasse 159>pièce 4). Le 9 janvier 1816 est publié à Nice un "prospectus" exposant les avantages attendus d'un pont en bois lancé au lieu-dit "le Pas de la Porte Neuve" dont les travaux seraient dirigés par l'ingénieur de la province et le financement assuré par une souscription (A.D.A.-M., série Ni, Paesi A B, mazzo 6, liasse 46). Ce n'est que le 10 janvier 1820 que la construction du "Pont Royal Saint-Charles", en pierres celui-là, fut adjugée; il fut inauguré le 4 novembre 1824 et ouvert à la circulation bien pue ne devant être certifié conforme que le 30 octobre 1825, cent. trente deux ans après que Vauban en eut préconisé la nécessité (A.D.A.-M., série Ni, Paesi A B, mazzo 7, liasse 44).

62 Cette trêve établie sur la base des conquêtes acquises (il n'y a donc aucune restitution territoriale et pas de retrait de troupes) donne lieu à une situation cocasse. La ville reste occupée et administrée par les Français sous l'autorité de Jean d'Usson de Brignac, nonuê "commandant en chef dans la ville et le comté de Nice et ses dépendances". Pendant ce temps, le château reste savoyard, aux ordres du marquis de Caraglio qui le fait réparer et renforcer.

63 Camille-Marie AUDIBERTI, in *Regiac villas Poetica Descriptae*, ouvrage en latin dédié à Victor-Amédée II et cité par Stéphane BOSIO, *La crise des logements et la taxation des loyers dans la législation sarde au XVII^e siècle*, in *Armanac Nissart*, 1928 PP,77-80, auquel nous empruntons cette citation.

64 A.D.A.-M. eittà e Contado, mazzo 12, liasse 8, pièces relatives à la réfection des murailles de Nice et à son agrandissement du côté de la Porte Saint-Éloi, plan publié par Daniel FELICIANGELI.

65 A.D.A.-M., série Ni., matières ecclésiastiques, mazzo IV, Saint-Dominique, pièce 2, sans date, c.1730-33.

Table des illustrations

- I Nice, projet d'extension du capitaine Charles Morello, 1556
- II Nice, plan de la ville et identification des parcelles de terrain en vue d'une extension vers le nord-ouest.
- III Nice, projet du comte Amédée de Castellament (?) avec détournement du Paillon vers Lyspis, 1672
- IV Nice, projet d'extension attribué à l'ingénieur Jean-Thomas Borgogno, 1575 et para dans le "Theatrum... Sabaudiae Italiae..." en 1682
- V Nice, projet d'extension du quartier de la Farine, second dessin approuvé par S.A.R., signé de l'ingénieur Jean-André Guibert
- VI Nice, projet d'extension et de développement de trois bastions et projet de port aux rouchettes, anonyme, vers 1650











